

TRIBUNES .



Majorité municipale

La culture, c'est à nous tous bon sang !

Vous avez eu récemment le programme culturel annuel. Annuel, je dis bien puisqu'avant il était trimestriel, puis semestriel. Est-ce mieux ? Moins bien ? Nous verrons à l'usage. À « votre » usage. À vous de nous dire puisqu'après tout, c'est vous qui le payez.

En tout cas, et en parlant de prix, c'est un programme riche. Tout y est, ou presque. Le prochain, celui de septembre 2025, nous emmènera dans les travées de la nouvelle salle de spectacle. Un effort considérable de la municipalité pour mettre à votre disposition ce formidable lieu que vous méritez.

En attendant, nous parcourrons ensemble divers lieux de la ville, publics ou privés, car la culture se joue des cloisons comme des frontières. Cela ne saurait aller sans la pratique culturelle, notre devise étant de faire voir (et entendre) mais aussi de faire faire, pour finalement, aider à faire par soi-même. Nos ateliers artistiques, notre école de musique, notre médiathèque, notre programmation, sont là pour ça. À vous d'en faire ce que vous voudrez grâce à vos talents et volontés.

Chacun porte en lui des talents comme autant de graines qu'il lui revient de cultiver pour les faire éclore. Notre volonté est de mettre à sa disposition des outils pour l'aider. À Seclin, depuis 2020, l'Art, pour ne parler que de lui, est partout. Dans nos rues, sur nos murs et... chez vous si vous le souhaitez grâce à notre artothèque où vous pouvez, si vous en avez la volonté, emprunter des œuvres appartenant à notre collectivité.

Appropriez-vous la culture que, modestement, nous vous proposons. Enrichissez nous de vos apports culturels et de vos talents pour participer à l'incroyable aventure qu'avec vous, la municipalité a engagée. VOUS êtes la culture. N'ayez peur de rien. L'élitisme n'existe pas. Ce n'est qu'un terme destiné à ériger des barrières. Ensemble, faisons les sauter !

En 2025, nous vous proposerons la seconde édition du festival Seclin fait son Avignon. Un évènement unique avec un programme ambitieux. Un programme que vous, seclinois, méritez. Devenez festivalier ! Ce festival est le vôtre. Qui que vous soyez ! La culture et le meilleur de notre histoire vous appartiennent. Soyez-en. Ne vous en laissez jamais déposséder. C'est à cela que nous œuvrons. Mais sans vous, à quoi œuvrer servirait -il ?

**Didier Serrurier
Adjoint au Maire,
délégué à la Culture et à la Vie animale**



Minorité municipale

Double peine pour les Seclinois

En pleine crise financière pour les Français à cause d'une mauvaise gestion du gouvernement depuis des années, on vient de nous annoncer que le déficit public 2024 va de nouveau atteindre 5.6 % minimum !!!!

Et les Français dans tout cela ? Ils viennent de reprendre en juillet une augmentation du prix du gaz de 11.7%, 1% pour l'électricité en août et les médias se réjouissent que le coût moyen du panier en août n'ait augmenté que de 2%. De plus, l'enregistrement des dossiers de surendettement a eu une hausse historique de 14% au premier semestre 2024 versus 2023 !

Et les Seclinois dans tout cela ? Ils subissent en complément la politique du Maire, « la culture de la recette » et « qui consomme paye » ! C'est double peine avec l'augmentation des services de 36% en moyenne !

La mauvaise surprise de la rentrée en recevant nos factures de cantine, centres, ALJ !

Cette augmentation était censée compenser la hausse des factures d'énergies, or la commune a reçu de l'Etat le « filet de sécurité » en 2023. En 2024, l'Etat nous enlève cette aide de 600000 € car celle de 2023 n'est pas utilisée et mise dans le coffre-fort de la commune ! A n'y plus rien comprendre... Comme pour les centres de loisirs, pour lesquels la facture a explosé mais les animateurs sont moins rémunérés et il y a moins d'activités.

Pour donner suite aux décisions prises par le Maire et sa majorité, je propose les délibérations, pour rétablir une équité avec les efforts que font les Seclinois : Baisse des indemnités du Maire : puisqu'il se consacre beaucoup de son activité de VP du département, son indemnité principale doit être celle du département (+celle de la MEL).

Annulation de la carte de carburant (sans plafond) pour sa voiture personnelle

Autorisation pour le Maire d'utiliser les Citroën Ami de la commune, ce qui serait un signe positif pour la transition écologique et économique.

Modulation des indemnités des adjoints selon leur investissement et leur présence.

Pour conclure, nous nous interrogeons sur le statut du magazine hors-série ! Est-il normal que la majorité finance sur les impôts des Seclinois, un tract politique qui présente un bilan de mandat de 4 ans ! De plus, le magazine de juillet était de fait supprimé alors que nombre de Seclinois se plaignent déjà de n'être pas suffisamment informés de la vie municipale.

**Pierre Decraene
Président de Seclin en Commun**